

 <b>Centre Hospitalier Intercommunal MORESTEL</b>	<b>LISTE DES DOCUMENTS A REMETTRE AU BUREAU DES USAGERS LORS D'UNE ADMISSION EN EHPAD</b>	Version n° 4
		Date de création : 19/09/2014 Date de modification : 08/10/2018
ENR-ADM-018		Page 1 sur 1

Vous allez rentrer dans notre institution, voici une liste de documents à nous fournir lors de votre arrivée afin de constituer votre dossier administratif :

- Carte vitale
- Carte mutuelle de l'année en cours
- Livret de famille ou photocopie intégrale
- Copie du jugement si protection juridique en cours
- Engagement à payer
- Contrat de séjour
- Obligation alimentaire
- Formulaire de personne de confiance
- Liste des personnes à prévenir
- Formulaire de divulgation de présence
- Déclaration du médecin traitant
- Formulaire du choix de transporteur
- Dossier CAF
- Directives anticipées
- Histoire de Vie
- RIB pour l'option de paiement par prélèvement automatique

Vous pouvez déposer ces documents au bureau des usagers pendant les horaires d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h45 à 17h00) ou bien dans la boîte aux lettres du Centre Hospitalier située dans le hall d'entrée.

Nous vous remercions et nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez.

Le bureau des usagers.